

LES MOYENS DE LA RENTREE 2012

Pour la rentrée 2012, l'académie de Nice connaîtra une variation de ses plafonds d'emplois répartie de la manière suivante :

Moyens « enseignants » :

Variation des moyens d'enseignement :

Programme 140	Enseignants du 1er degré	Assistants étrangers de langue	Intervenants extérieurs de langue	TOTAL P140
	- 118	-13	- 12	-143
Programme 141	Enseignants du 2nd degré	Assistants étrangers de langue		TOTAL P 141
	- 105	- 8		-113

Moyens « administratifs » :

L'académie de Nice connaîtra une variation de son stock d'emplois administratifs uniquement sur le BOP 214 (-7 emplois). Par ailleurs, un emploi sera transféré au titre du projet « SIRHEN ».